

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

23 août 2018

Présents : Mesdames KERVAGORET Magali, EDELIN Corinne, PENVEN Virginie et LE ROUX Murielle.
Messieurs LE TENIER Philippe, BOZEC Pascal, LE GUENNOU Thierry, AMEEL Philippe, LAVOLE Patrice
GOURLAOUEN Claude et DEREDEL Loïc.

Absent(es) excusé(es) : M. Yves LE BORGNE qui a donné procuration Mme Murielle LE ROUX ; Mme Evelyne COTTIER qui a donné procuration à M. Philippe LE TENIER ; Mmes Marie-Christine ROUXEL et Mme BERTIN Nathalie, excusées.

Secrétaire de séance : M. Loïc DEREDEL.

1 – RAPPORT ANNUEL DU SERVICE D'EAU 2017

Conformément à la loi, le rapport annuel du Syndicat Intercommunal de BAYE - LE TREVOUX et MELLAC pour l'alimentation en eau potable sur le prix et la qualité du service public d'eau doit faire l'objet d'une présentation au sein des assemblées délibérantes.

Loïc DEREDEL, Conseiller municipal et Vice-président du Syndicat d'eau a présenté aux élus le rapport 2017 qui précise les indicateurs techniques (volume, population desservie, évolution du service...) et financiers (tarifs, budgets, dette ...).

Ce document est consultable en Mairie.

Le Conseil municipal a souhaité rendre hommage à M. Roland FAVENNEC, ancien technicien du Syndicat d'Eau décédé brutalement il y a quelques jours alors qu'il venait de faire valoir ses droits à la retraite.

2 – POINT SUR LES TRAVAUX DE LA FUTURE MEDIATHEQUE

Le Maire a rendu compte à l'assemblée de l'avancée des travaux de la future médiathèque, en indiquant que l'entreprise LE ROUX, de Landudec, spécialiste en terrassement et démolition était intervenue fin juillet pour démonter les portes intérieures du bâtiment, les faux plafonds, certaines cloisons et les luminaires afin de préparer au mieux le chantier de désamiantage qui devrait intervenir la dernière semaine du mois d'août.

La démolition partielle du bâtiment interviendra -pour des raisons de sécurité au regard de son emplacement tout proche de l'école- semaine 43, correspondant à la première semaine des vacances scolaires de la Toussaint.

Il a par ailleurs indiqué, qu'un arrêté attributif de subvention de la Région Bretagne avait été reçu en Mairie le 10 août dernier. Cet arrêté valide l'attribution, au titre du contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Cornouaille, d'une subvention de 24.486,00 euros.

Ce dossier avait été présenté par le maire et la DGS à Quimper le 15 septembre 2017 devant le Comité Unique de Programmation.

Le Maire a également informé l'assemblée qu'une subvention pourrait être sollicitée auprès de la Direction des Affaires Culturelles de la Région Bretagne pour la future création de poste à la médiathèque qui pourrait intervenir en juin 2019. Décision présentée et approuvée le 7 août dernier devant la commission du personnel et des finances.

Le Maire fut autorisé, à l'unanimité des membres présents, à solliciter la DRAC afin de bénéficier de cette aide financière.

3 – RECRUTEMENT D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI – PEC A L'ECOLE

Au regard des nouveaux effectifs croissants de la prochaine rentrée scolaire et du départ en retraite en mai dernier de Mme CHENE, le Maire a proposé à l'assemblée de recruter un contrat d'accompagnement dans l'emploi (à raison de 20h par semaine) à compter du 3 septembre 2018 pour un an.

